

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2021/62 Paraphe : BS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2021/31	

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 20

POUR : 20 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-huit avril deux mille vingt et un, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation : 20/04/21

Mme Françoise PAYEN est élue secrétaire de séance.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, DEMISSY Pierre, FLEURY Vincent, LAURENT-CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, M. VALET Bruno.

Ayant donné pouvoir de vote : M. DE POUILLY Jean ayant donné pouvoir de vote à M. MEIS Michel, M. COLSON Pascal ayant donné pouvoir à Mme DION Valentine.

OBJET : AVENANT MSP BUZANCY LOT 2 BRASSEUR MISSET POUR MODIFICATIONS TECHNIQUES SANS INCIDENCE FINANCIERE.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-21,

Vu la délibération DC2020/30 en date du 26 février 2020 attribuant les marchés de travaux d'aménagement d'un groupe médicoprofessionnel dans l'ancien bureau de poste de de BUZANCY,

Considérant que les travaux techniques modificatifs sont nécessaires concernant le Lot n° 2 « Charpente – Couverture – Zinguerie » avec l'entreprise Brasseur Misset ; à savoir des prestations de couverture ont été annulées. Des modifications quantitatives de l'étanchéité et du bardage sont prévues. Il y a également l'ajout de prestations supplémentaires pour un montant de 1502,95 euros HT.

Considérant que le montant total induit par l'ensemble des modifications est de zéro euro ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'approuver l'avenant n°2, sans incidence financière, avec le Titulaire du lot n° 2 « Charpente-couverture-Zinguerie » du marché de travaux d'aménagement d'un groupe médicoprofessionnel dans ancien bureau de poste 08240 BUZANCY et d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

